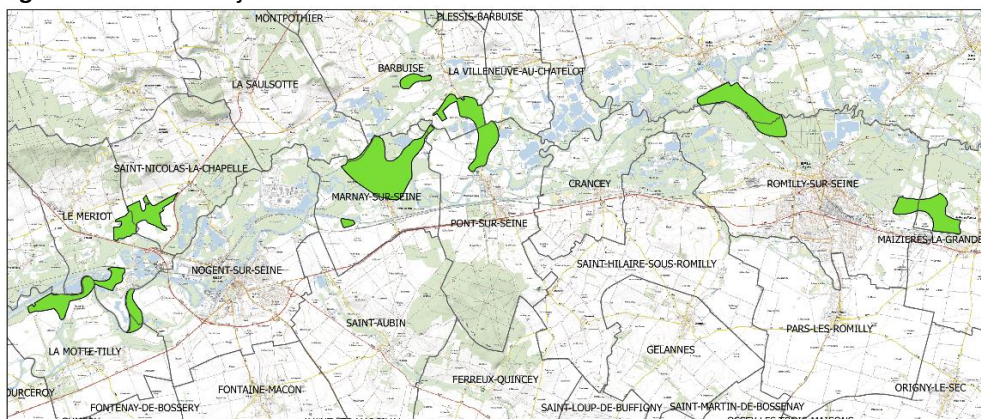




Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée

Identité du site

Statut : Zone Spéciale de Conservation (ZSC) **Code européen :** FR2100296 **Code régional :** 51
Surface du site : 841 hectares **Région :** Grand-Est **Département :** Aube et Marne
Communes du site : Barbuise, Conflans-sur-Seine, La Motte Tilly, Le Mériot, Maizières-La-Grande-Paroisse, Marcilly-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Saint-Nicolas-La-Chapelle.
Arrêté de désignation du site : 01 juin 2015



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

En 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'Union Européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Ces sites visent à préserver les milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire, menacés à l'échelle de l'Europe, tout en tenant compte des activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) qui définit les enjeux et les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener pour les préserver. Ces actions se déclinent notamment par le biais d'outils spécifiques que sont les chartes et contrats Natura 2000.



Le territoire de la Bassée, un patrimoine naturel d'intérêt européen

La ZSC « Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée » se situe de part et d'autre de la limite départementale Aube/Marne, dans le secteur du Nogentais. Ce site, découpé en 9 îlots, se distingue par sa grande diversité de milieux humides et aquatiques typiques des grandes vallées inondables et constitue un véritable refuge pour la faune et la flore.

Les prairies humides et mésophiles¹ : Occupant les dépressions et les bas-fonds du lit majeur de la Seine à l'étage planitiaire, ces milieux sont colonisés par une végétation adaptée aux différents degrés d'humidité. Ces prairies sont entretenues et valorisées par la fauche et le pâturage extensif. En l'absence de gestion, des friches humides appelées **mégaphorbiaies** peuvent alors se développer. De nombreuses espèces remarquables fréquentent ces milieux, telles que le **Grand murin** ou le **Murin émarginé**, chauves-souris qui affectionnent les prairies comme terrains de chasse, ou encore le **Cuivré des marais**, papillon pondant uniquement ces œufs sur des feuilles d'Oseille (*Rumex*).

¹ : prairies se développant dans des conditions moyennes d'environnement (température, humidité du sol et de l'air...)



Les forêts alluviales : Les **forêts riveraines** des cours d'eau, composées majoritairement d'aunes, de frênes et de saules, permettent de lutter contre l'érosion en maintenant les berges et jouent également un grand rôle dans l'épuration des eaux. Associées aux **boisements humides** situés sur des terrasses alluviales inondables ou en fond de vallons, elles sont un refuge pour la faune patrimoniale (**Castor d'Europe, Bihoreau gris, Pic noir, Écaille chinée...**).

La rivière et milieux aquatiques : Les eaux superficielles sont principalement représentées par le lit mineur de la Seine et de ses affluents ainsi que par des mares. Les mares, bordées de **gazons amphibies**, sont caractérisées par des **herbiers flottants à potamots, à lentilles d'eau ou à utricules**, qui accueillent une grande variété d'espèces faunistiques. Bordée par des ripisylves ou par une **végétation caractéristique des berges vaseuses**, la Seine abrite également des **herbiers à potamots et à renoncules**. Cette diversité de milieux permet la présence de nombreux poissons, mammifères et insectes d'intérêt communautaire tels que le **Chabot, la Loche de rivière, la Lamproie de Planer, la Bouvière** ou bien encore la **Cordulie à corps fin** ou la **Loutre d'Europe**.

Les tourbières basses alcalines : Zones humides occupées par de petites laïches et mousses brunes productrices de tourbes, elles abritent une multitude d'espèces animales et végétales extrêmement rares et menacées à l'échelle de notre territoire et de l'Europe comme la **Loutre d'Europe**. Cet habitat a connu une dramatique régression au cours des dernières décennies et ne subsiste bien souvent qu'à l'état relictuel.

La pelouse calcicole : Cette **pelouse sèche et chaude** est exposée au sud sur des sols pauvres. Héritage des systèmes pastoraux extensifs, son aspect général est marqué par une végétation mi-rase à rase. Cependant, l'abandon actuel des pratiques pastorales entraîne l'envahissement de cette pelouse par une graminée sociale, le Brachypode penné et par des arbustes qui traduisent un faciès d'embroussaillage.

Les enjeux et principales orientations de gestion

Enjeux	Objectifs opérationnels	Exemples de mesures de gestion prévues (DOCOB)
Conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Conserver et restaurer les habitats aquatiques, prairiaux, tourbeux et la pelouse calcicole	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Favoriser la fauche tardive ou le pâturage extensif 💧 Éliminer / contenir les ligneux sur les milieux ouverts 💧 Entretenir ou restaurer des mares et points d'eau
	Mettre en place une gestion sylvicole adaptée aux forêts alluviales et encourager une populiculture respectueuse du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Irrégulariser les peuplements forestiers 💧 Favoriser le vieillissement des boisements alluviaux et le maintien d'arbres sénescents 💧 Favoriser la mégaphorbiaie sous peupleraie
	Favoriser une extensification des pratiques agricoles et maintenir les éléments ligneux	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Restaurer des prairies en remplacement de cultures 💧 Maintenir les haies, bosquets et arbres isolés
Maintien des qualités hydrologiques	Conserver les habitats typiques de la dynamique alluviale des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> 💧 Réhabiliter certaines annexes hydrauliques 💧 Supprimer des ouvrages entravant la mobilité du cours d'eau 💧 Maintenir les zones naturelles d'expansion de crue

Pour plus de renseignements

Cette fiche synthétise les principaux éléments du DOCOB, qui est disponible dans les 11 mairies du site, à la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT 10) et téléchargeable : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/prairies-marais-et-bois-alluviaux-de-la-bassee-a17410.html>

Autres sources d'information : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r198.html>

Contact :

Marion DELPORTE, Animatrice Natura 2000 (2019 – 2021)

delporte.m@fdc10.org - 07 82 03 06 46

DDT 10 – service eau et biodiversité - 03 25 46 20 66

Cette fiche a été réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, avec la Chambre d'Agriculture de l'Aube et le SDDEA.